

# L'ALBIGEOISE CALMEJANE 2020

PRESENTATION



A Albi les 12 et 13 septembre 2020

*Une organisation Albi Vélo sport*

## Le Concept

### « En ouverture une épreuve réservée aux écoles de vélo »

En ouverture, le 12 septembre aura lieu une épreuve réservée aux écoles de vélo. Régularité le matin et contre la montre individuel l'après midi dans la ZA de JARLARD

### « Cyclo sportive l'Albigeoise Calmejane »

Dans sa formule révisée depuis 2019, cette épreuve constituée de deux nouveaux parcours mèneront les coureurs autour de la vallée du Tarn et des monts d'Alban. Pour répondre à la demande des participants les parcours de cette nouvelle édition seront quelques peu modifiés par rapport à l'an passé.

Prévue le 13 septembre au départ de la zone de JARLARD à Albi la Calmejane totalisera 86,4 km pour 1 200 D+ et l'Albigeoise 128 km pour 1 979 D+.



## Le programme



**Samedi 12 septembre**

**De 10H00 à 16h00**

Epreuve réservée aux écoles de vélo :

**De 14H00 à 19h00**

Remise des dossards magasin GP Cycles , 132 avenue Delatttre de Tassigny à Albi

**Dimanche 13 septembre**

**6h30 – 8h00** remise des dossards sur le site départ

**8 h 45** pour les féminines des deux épreuves

**9h 00** L'Albigeoise 128 km – 1 979,3 D+ (*source Open Runner*)

**9h 10 heures** pour la Calmejane : 86,4 7 km – 1 200 D+ (*source Open Runner*)

*Les SAS sont ouverts 30 mn avant chaque départ*

**12 h00** Arrivée

**14h00** remise des prix



## Plan

ZA de JARLARD



# Epreuve école de Vélo





## Epreuve école de Vélo

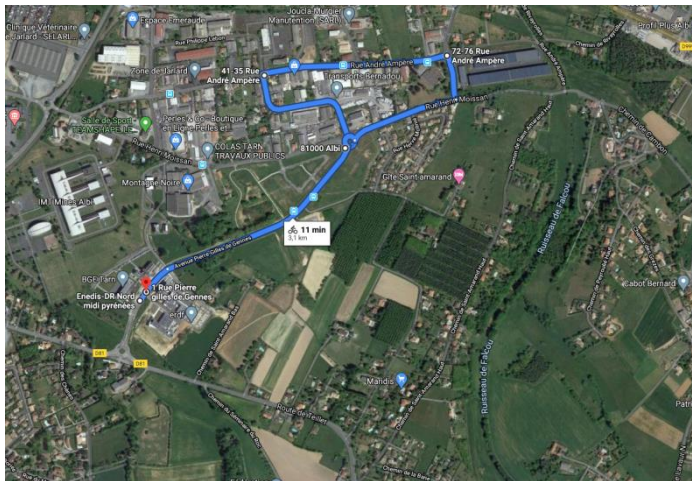
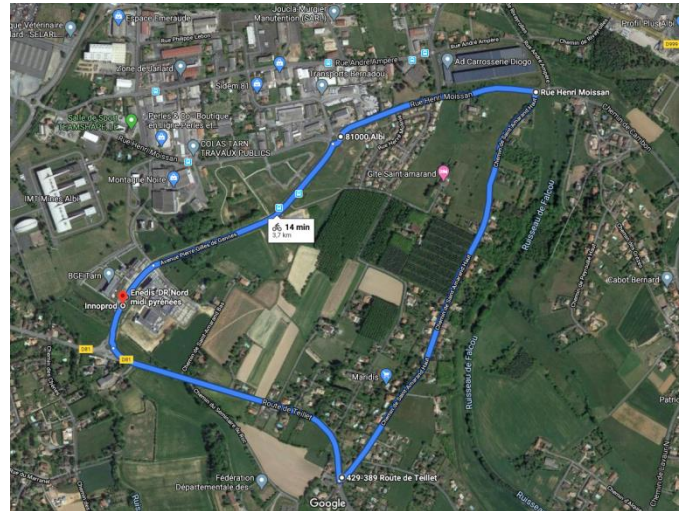


### La Régularité

- Pré licenciés : 500 m

Circuit de 3,7 Km et 30 D+

- Poussins 1 tour soit 3,7 km
- Pupille : 2 tours soit 7,4 km
- Benjamin : 4 tours soit 14,8 km
- Minimes : 8 tours soit 29,6 km



### Le CLM

- 500 m pour les pré licenciés
- 1,5 km pour les poussins et pupilles
- 3 km pour les benjamins et minimes



## Epreuve école de Vélo

8h30 : Remise des dossards

De 8h30 à 9h30 reconnaissance épreuve de régularité

9h15 : briefing des éducateurs

9h30 : Régularité

13h30 : Epreuve de CLM

16h00 : Protocole

- Classement par équipe -médaille à tous les autres coureurs
- Récompenses individuelles: podium masculin et féminin de chaque catégorie

Restitution du dossard en échange d'un goûter

Les jeunes cyclistes sont sous la responsabilité de leurs éducateurs.



## Règlement épreuve école de Vélo

L'épreuve se déroulera le samedi 12 septembre, Quartier ZA de JARLARD à Albi.

Toute équipe engagée est soumise au respect du règlement du comité d'Occitanie FFC et placée sous le contrôle des commissaires.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe, parents, dirigeants, à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors compétition de toute l'équipe concernée.

Seul l'éducateur responsable de son équipe sera habilité à solliciter le jury en cas de contestation.

Toutes les catégories effectueront 2 épreuves:

### 1 - Une épreuve de régularité

L'appel sera fait en fonction du classement intermédiaire du trophée d'Occitanie des écoles de vélo.

Le contrôle des braquets sera effectué avant le départ de la régularité pour toutes les catégories.

Développement : 5.60 m jusqu'aux pupilles compris, 6.40m pour les benjamins, 7.01 m pour les minimes

Bidon: autorisé pour les benjamins et minimes, ravitaillement interdit pendant la course.

Il est formellement interdit de suivre à vélo ou en courant, les enfants lors des régularités sous peine de déclassement.

Ne seront habilités à suivre les coureurs, uniquement les éducateurs du club organisateur (derrière le dernier coureur).

Pas de changement de vélo autorisé sur l'épreuve de régularité.

Changement des roues autorisé au podium sans tour rendu.

Sur incident grave, les arbitres pourront neutraliser la course.

### 2- un contre la montre individuel

Départ de 30'' en 30''

Les coureurs doivent se présenter impérativement par catégorie dans l'ordre inverse du classement du matin,

Premier départ 13h30

Route privatisée





# La Cyclo sportive



# Parcours CALMEJANE – 86,4 km – 1200 D+



ALBI – ARTHES *Départ Réel* – SENERAC - AMBIALET – PONT DE TREBAS - VILLENEUVE SUR TARN – ST ANDRE – LE FRAYSSE – TERRE CLAPIERS – CAMBON - ALBI

**2 ravitaillements**  
**Villeneuve KM 45**  
**Le Fraysse KM 60**



## Parcours l'ALBIGEOISE – 128,2 km – 1979 D+



ALBI – ARTHES *Départ réel* – SERENAC - AMBIALET - TREBAS – CADIX- RESQUITA – LINCOU – PLAISANCE – VILLENEUVE SUR TARN – ST ANDRE – LE FRAYSSE – TERRE CLAPIERS – CAMBON - ALBI

**3 ravitaillements :**  
**Cadix KM 50**  
**Villeneuve KM 90**  
**Le Fraysse KM 110**



## Règlement de la cyclo sportive

### 1: DEFINITION ET OBSERVATION DES REGLES.

Épreuve cyclo sportive en ligne sur route. Elle est organisée à Albi (81) par Albi Vélo sport sous l'égide de la FFC, le Dimanche 13 septembre 2020. Elle figure au calendrier national de la F.F.C et est ouverte aux cyclistes licenciés de tous pays.

L'épreuve est organisée par Albi Vélo Sport .:

Au Décret 55- 1366 du 18 Octobre 1955 intitulé Règlement type des épreuves cyclistes sur la voie publique et à la circulaire NOR INT/D/04/00063C du 25 Mai 2004, qui reprend le Décret 55, stipulant la reconnaissance officielle des Cyclo sportives.

Les participants sont tenus de prendre connaissance et d'observer en toute circonstance le règlement général de l'épreuve.

En cas de litige sur son application, l'ignorance de ces règles ne saurait en aucun cas constituer une excuse justifiable.

### 2: CONDITIONS DE PARTICIPATION.

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés cyclistes et cyclo sportifs âgé(e)s de plus de 14 ans (Cadets FFC). Le grand parcours est autorisé à partir de 17 ans (junior FFC)

Conformément à l'article L.231-3 du Code du Sport du 5 avril 2006, sur la loi relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte anti-dopage, la participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par les fédérations Cyclistes est subordonnée à la présentation d'une licence sportive d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale, portant attestation de délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication au cyclisme en compétition, ou pour les non licenciés auxquelles l'épreuve est ouverte, à la présentation de ce seul certificat, qui doit dater de moins de moins d'un an.

L'organisateur est dégagé de toute responsabilité dans le cas d'incident de santé d'un participant, avant, pendant et après l'épreuve.

### 3: INSCRIPTION.

L'inscription sur le site suivant.

<https://www.albigeoise.com> rubrique Albigeoise

Pour être validé, le formulaire d'inscription retourné doit être accompagné des justificatifs demandés et du règlement correspondant selon les modalités indiquées.

Tout dossier d'inscription incomplet sera mis en attente, avant réception des pièces manquantes qui devront parvenir à l'organisation avant le 10 septembre 2020

Limité à 2 000 participants

Un lot sera remis aux 1 000 premiers engagés

Le repas d'après course est proposé en option



#### 4: ASSURANCES RESPONSABILITES.

Chaque participant devra être en possession d'une assurance individuelle accident ou responsabilité civile personnelle, soit par le biais d'une licence délivrée par une fédération sportive, soit à titre privé. Tout participant s'y engage en signant le formulaire d'inscription et reconnaît avoir pris connaissance de l'offre proposée par l'organisateur sur le formulaire d'inscription. L'organisateur ne saurait donc être tenu responsable en cas de manquement à cet engagement et par conséquent en cas d'incident ou de sinistre survenu au participant, avant, pendant ou après l'épreuve .

Dans le même cadre, la responsabilité individuelle de tous les collaborateurs, assistants et membres de l'équipe d'organisation ne saurait être engagée avant, pendant ou après l'épreuve.

#### 5. REGLES SPORTIVES, CATEGORIES ET PODIUMS:

Les cyclistes Hommes et Femmes qui participent au Trophée régional OCCITANIE seront crédités de leurs classements et points.

#### 6: DIRECTION DES EPREUVES.

L'épreuve sera coordonnée par un Directeur d'épreuve et des commissaires, qui seront en permanence sur l'itinéraire, depuis le départ et jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent.

#### 7: SECURITE ET PROTECTION DES PARTICIPANTS.

L'épreuve bénéficiera d'une sécurité course avec motards et protection aux carrefours non prioritaires

Pour autant, il est demandé de respecter intégralement les règles du code de la route



Un car « balai » et/ou un véhicule « Fin d'épreuve » clôtureront le dispositif mobile de l'épreuve.

#### 8: MODALITES DE DEPART ET DELAIS.

DEPART ZA JARLARD

1er départ : **8 h 45 pour les féminines des deux épreuves**

9h 00 L'Albigeoise

9h 10 heures pour la Calmejane

**Départ réel à la sortie d'Arthes (7 km de départ fictif)**

Les horaires pourront être réévalués en fonction des conditions du moment, chaque participant en sera informé au préalable lors du retrait du dossier de participation.

Des délais seront établis pour accomplir les parcours, la fermeture du contrôle d'arrivée sera effective sur la base de l'avancée du véhicule de fermeture qui sera calculée à la moyenne horaire de 22 Km/h.

Tout participant qui sera doublé par le véhicule de fermeture sera considéré comme hors cadre de l'épreuve et poursuivra sa route sous son entière responsabilité.

#### 9 : NUMERO D'URGENCE.

Un numéro d'urgence sera communiqué aux participants ; ce numéro ne devra être utilisé que dans le cas de sinistre ou de nécessité médicale pour un participant.





## 10: COMPORTEMENT PENDANT L'EPREUVE.

Tout participant doit avoir un comportement de sportif responsable et fairplay durant l'épreuve d'une part envers les autres concurrents et d'autre part en matière de protection de l'environnement.

Un dispositif spécial sera mis en place pour assurer la gestion globale des déchets personnels et la protection des sites.

## 11: CONTROLE MEDICAL.

Suivant les règles sportives internationales et nationales, les participants pourront faire l'objet de contrôles médicaux à l'issue de l'épreuve ; une infraction à ces contrôles ou le refus de s'y soumettre, entraînera la disqualification immédiate du participant concerné et les conséquences légales qui s'y rattachent.

## 12: MATERIEL ET EQUIPEMENT.

Le matériel utilisé par les participants devra être conforme aux règles générales qui régissent les épreuves cyclistes sur route UCI.

## 13: Contrôles contre la fraude technologique

La FFC prend la problématique de la fraude technologique au sérieux et délèguera des contrôles spécifiques sur cette course .

## 14: VEHICULES D'ASSISTANCE.

Les véhicules d'assistance accrédités seront essentiellement affectés à la sécurité, au service médical et à la direction sportive de l'épreuve ; tout autre véhicule personnel et non accrédité par l'organisation est interdit à l'intérieur du dispositif mobile de l'épreuve.



La présence de véhicules personnels pourra entraîner la disqualification des participants concernés.

## 15: MEDIAS, DROITS D'IMAGE.

L'organisateur se réserve un droit à images exclusif durant toute la durée de

l'épreuve et ce concernant tous les participants inscrits.

Des contrats spécifiques de droits pourront être conclus avec les participants désirant s'assurer les services de médias personnels.

Ces contrats seront privés et ne concerneront que les participants qui en auront fait la demande préalable.

## 16: CONCLUSIONS.

Ces règles générales peuvent évoluer, l'organisateur se réservant le droit à modifications en fonction des circonstances et de la période.

Tout participant inscrit s'engage à en avoir pris connaissance.

Pour leur interprétation et leur observation, la loi française et le code de la route en sont les bases légales et officielles.





## Certificat médical

Les non licenciés et licenciés FFCT devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition daté de moins d'un an le jour de la course. Les photocopies sont acceptées. La mention « cyclisme en compétition » est la seule valable. Le terme « compétition » est indispensable.

Les certificats médicaux avec les mentions suivantes ne seront pas acceptés :

- Aptitude au vélo
- Aptitude au cyclotourisme
- Aptitude au sport en général

## Mesures particulières COVID 19

- Pas de ravitaillement solide (**Les produits solides remis dans la poche dossard sous forme d'emballage individuel**)
- Repas en option sous forme de drive à emporter après l'arrivée
- Les gestes barrières et consignes de la FFC en vigueur à la date du 13 septembre devront être appliqués



## Tarifs

### École de vélo

Gratuit, engagement sur la plateforme FFC

### Cyclosportive Albigeoise Calmejane

- 20 euros jusqu'au 15 juillet 2020
- 25 euros du 16 juillet 2020 au 01 septembre 2020
- 30 euros du 2 septembre 2020 au 10 septembre 2020
- 40 euros sur place **jusqu'à 8h00**

En option formule à emporter du dimanche midi à 12 euros

Engagement sur <https://www.albigeoise.com> rubrique Albigeoise

Ou sur <https://stsport-inscription.fr>



## Catégories



### L'Albigeoise

Seront récompensées les catégories suivantes :

#### ➤ Hommes

- De 17 à 19 ans (junior)
- De 20 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- De 60 à 64 ans
- De 65 à 69 ans
- 70 et plus

#### ➤ Femmes

- De 15 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- 50 et plus

#### ➤ Handisport

- Sans différence d'âge

### La Calmejane

Seront récompensées les catégories suivantes :

#### ➤ Hommes

- De 14 à 16 ans (cadet)
- De 17 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 59 ans
- De 60 à 64 ans
- De 65 à 69 ans
- 70 et plus

#### ➤ Femmes

- De 15 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- 50 et plus

#### ➤ Handisport

- Sans différence d'âge



# Bulletin d'engagement



## Engagement obligatoire (sur place 40 euros)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Adresse Email : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Age: .....

Sexe : M / F (*Rayer la mention inutile*)

Numéro à prévenir en cas d'urgence :  
...../...../...../...../.....

Licencié : OUI / NON (certificat obligatoire)

Type de licence : FFC, TRI, FSGT, UFOLEP

N° : .....

Club : .....

Je m'engage sur : (*Rayer la mention inutile*)

L'Albigeoise 129 km

La Calmejane 86 km

- 20 euros jusqu'au 15 juillet 2020
- 25 euros du 16 juillet 2020 au 01 septembre 2020
- 30 euros du 2 septembre 2020 au 10 septembre 2020
- 40 euros sur place **jusqu'à 8h00**

En option formule repas à emporter du dimanche midi à 12 euros : Nbr : .....

*chèque à l'ordre d'Albi Vélo sport*

*5 rue de Metz - 81 000 Albi*

En m'engageant sur la cyclosportive l'Albigeoise Calmejane, je m'engage à avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et à le respecter en tout point.

Signature :

*Autorisation parentale pour les mineurs :*

Je soussigné(e), M / Mme.....atteste sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur....., né(e) le..... à .....

en qualité de : Père / Mère / Tuteur

Signature :



## Partenaires majeurs de l'épreuve



13, chemin de Gaillagues  
LESCURE D'ALBIGEOIS



## Les partenaires « GOLD »



128 Avenue Albert Thomas, 81000 Albi





## BOULANGERIE SZEWE

Deux adresses sur Albi :  
253, Avenue Colonel Teyssier  
Et  
5, rue de Rudel



3, chemin de MEZARD - ALBI



Zone de RANTEIL - ALBI



Zone artisanale  
Pelbousquié MARSSAC sur  
TARN



Avenue De Latre de Tassigny  
ALBI



Route des AVALATS - Saint JUERY



116, rue des Pavillons -  
ALBI



Rond point Saint AMARAND  
ALBI

## Les partenaires « PREMIUM »



**Jean-Luc Cavailles**  
**PEINTURE - DECORATION**  
 INTERIEURE EXTERIEURE  
 port : 06.11.17.08.89  
 jeanluc.cavailles@wanadoo.fr  
 Tél : 05 63 45 22 99 - Fax : 05 63 45 24 84  
 11, route de Terrace - 81000 ALBI



**GARAGE RAUCOULES**  
 64, Boulevard Sout  
 81000 ALBI

Tél: +33(0) 5 63 54 11 06  
 Fax: +33(0) 5 63 38 71 44

garage.raucoules@wanadoo.fr  
 www.garage-citroen-albi.com



BOEUF - VEAU - AGNEAU - MOUTON - PORC  
**DETAIL ET DEMI-GROS**

Tél. 05 63 46 21 17 - Fax : 05 63 60 63 19

Avenue Albert Thomas - 6, rue H. Crozes  
 81000 ALBI  
 www.tarnviande.fr




**LIONEL PEINTURE**  
 ARTISAN PEINTRE  
 81120 DÉNAT

PEINTURE DÉCO  
 INTERIEUR/EXTERIEUR

REVÊTEMENTS  
 MURS & SOLS

06.72.38.60.37  
 05.63.55.86.44



**TROPAZ FLEURS**

vintropaz@orange.fr

142 bis Av lattré de Tassigny  
 81000 Albi  
 05 63 47 61 20



**SOREP**

BUREAUTIQUE

Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h45  
 Mardi au Vendredi : 8h15 - 12h30 / 13h30 - 18h45  
 Samedi : 9h - 12h

7 Boulevard Lacombe - 81000 ALBI  
 Tél : 05 63 49 46 60 - Fax : 05 63 49 46 60

albi.sorep@wanadoo.fr



Veronique & Eric  
 BRETEAU

05 63 49 76 60

le-rialto@hotelrialtoalbi.com  
 www.hotelrialtoalbi.com

5 rue de la Baute  
 81990 Le Séquestre - Albi



Hôtel  
**LE RIALTO**  
 Restaurant

Logis

81990 Le Séquestre

f

**ARIANE NETWORK**



**ETS BARTHE**

30, Rue François Thermes - ZA GARBAN  
 81990 PUYGOUZON  
 05 63 47 26 30  
 Mail : claude.barthe@wanadoo.fr  
 Site : chemineebarthe.com



Le VIGAN - ALBI



21, Avenue GAMBETTA ALBI



L'hygiène professionnelle



AXA GARRIDO JOSE - ALBI





ALBI VELO SPORT

Club : FFC

Siège: 5 rue de METZ – 81 000 ALBI

Siret: 41893640700034

APE : 9312Z

E-mail : [albivelosport81@gmail.com](mailto:albivelosport81@gmail.com)



albivelosport

<https://albivelosport.com>

*Engagement à la rubrique Albigeoise*

